

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Brocart SA, en liquidation, Genève**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 01.02.2006
4.

Echéance de préavis des créances: **27.03.2006**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Sofirège SA, à l'att. Tonino Leone, Cours de Rive 3, 1204 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (article 745 al. 3 CO).

Etude Wicht & Christen, notaires
1211 Genève 11

(03256700)